

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4787 - Mardi 07 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

CRISE ÉNERGÉTIQUE

"Le niveau du délestage a chuté à 9 mégawatt"



LÉGISLATIVES 2025 :

**Toufé promet des lois
en faveur des opprimés**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

06 Hadjab 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2025**

Lever du soleil:

05h 48mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



LÉGISLATIVES 2025 :

Toufé promet des lois en faveur des opprimés



Toufé Maesha, candidat aux législatives 2025 (1).

Lors de son meeting organisé dans la localité de Moindzaza Mboini, le 04 janvier dernier, Toufé Maesha a réaffirmé son engagement dans la course aux législatives pour toujours défendre les intérêts du peuple, de proposer et de faire adopter des lois en faveur des opprimés. Telle est sa mission principale une fois élu à l'assemblée nationale. Avec comme seul slogan « Agir autrement »

La campagne électorale pour le prochain scrutin législatif bat son plein. Le candidat Toufé Maesha, sous l'étiquette « Maesha Bora », s'est rendu dans la localité de Moindzaza Mboini samedi dernier où il a dévoilé les raisons de sa participation à la course des législatives de 2025. Dans son discours, il a clamé haut et fort sa volonté d'être le député qui défendra

les intérêts du peuple à l'assemblée nationale. « En tant que journaliste, j'ai toujours eu à cœur de défendre les plus faibles, les laissés pour compte, les opprimés, le droit des femmes. C'est exactement pour cela que je pars à l'assaut du palais de Hamramba, pour une meilleure justice sociale », a-t-il promis sous les applaudissements d'une foule, en majorité constituée de jeunes.

Et de poursuivre, « à l'Assemblée, je défendrai les mêmes problématiques mais en plus, je pèserai de tout mon poids pour proposer et faire adopter des lois qui défendront les opprimés. Il y a une autre réalité qui me pèse. Le boulevard offert à Azali Assoumani et aux siens face à des enjeux tels que l'exploitation des blocs de pétrole, la volonté qui lui est prêtée d'une monarchisation du pays et tout simplement l'absence de contre-pouvoir au parle-

ment ».

Convaincu que le changement passe par l'action politique, le candidat Toufé a interpellé la jeunesse sur les vrais enjeux auxquels le pays est confronté : « En réalité, le terrain politique a été abandonné par l'opposition et c'est une faute impardonnable. La solution face à l'oppression, n'est absolument pas la résignation, mais plutôt une volonté, une détermination sans faille », dit-il en prenant pour exemple de cette soif de changement : « la révolte spontanée, historique et salutaire des 17 et 18 janvier des adolescents et des jeunes adultes des quartiers populaires de Moroni ». Ce discours convaincra-t-il les électeurs le dimanche 12 janvier prochain ?

Kamal Gamal

DÉGRADATIONS D'AFFICHES ÉLECTORALES :

La CENI appelle au respect des règles

Alors que la campagne pour les législatives bat son plein, des actes de dégradation et d'enlèvement d'affiches électorales ont été signalés. La commission électorale nationale indépendante (CENI) rappelle les dispositions légales en vigueur et appelle au respect des règles pour garantir des élections libres et transparentes.

Dans un communiqué publié le vendredi 02 janvier dernier, la CENI a dénoncé les agissements de cer-

tains individus qui s'attaquent aux affiches des candidats. « L'affichage électoral est une obligation légale et son respect est fondamental pour l'équité et l'égalité des chances entre tous les candidats », précise la commission électorale en se référant à l'article 168 du Code électoral. L'institution a également souligné que ces actes constituent un délit passible de sanctions sévères. Selon l'article 280 du Code électoral, tout contrevenant encourt une peine de 60 jours à 6 mois de prison, ou une amende allant de

50.000 à 500.000 francs comoriens. Les frais de remise en état du domaine public ou privé dégradé sont également à la charge des auteurs de ces infractions.

Sur cette même lancée, un habitant du quartier Badjanani à Moroni a relaté un incident survenu tard dans la nuit de jeudi à vendredi. « Des hommes sont venus enlever les affiches, banderoles et drapeaux des futurs députés », s'est-il indigné. Et d'ajouter : « Lorsqu'un député a appris ce qui se passait, il a menacé d'appeler la police. Ces hommes ont alors pris

la fuite. » Ces actes d'intimidation et de sabotage suscitent l'indignation des candidats et de leurs partisans. Certains dénoncent une tentative de saper la visibilité des concurrents dans un contexte où chaque geste compte pour rallier l'électorat.

Face à ces incidents, la Ceni exhorte les citoyens à respecter les règles en vigueur et à adopter une attitude responsable pour maintenir un climat apaisé. « Nous comptons sur la population pour garantir des élections crédibles et transparentes dans un climat de

sérénité », rappelle la Ceni. A une semaine des législatives, une certaine tension est ressentie ici et là, même si ce n'est pas encore les grandes mobilisations de foules, auxquelles le pays était habitué à un passé récent.

Mohamed Ali Nasra

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

HABARI ZA UDUNGA

Il ne faut pas être un très grand clerc

Nous avons lu quelque part que le concept d'interaction désigne en biologie le processus par lequel deux ou plusieurs éléments se déterminent mutuellement par une relation réciproque. En sciences sociales, l'interaction désigne l'action des individus qui adaptent leurs comportements en fonction les uns des autres dans une situation donnée.

Dans les îles de la lune, les gens se réveillent le matin et échafaudent des indicateurs d'interactions entre les différents acteurs de la vie socio-économique. Nos fameux « Bangwe » et les réseaux sociaux de tous bords, sont devenus des véritables réservoirs dans la création de ces indicateurs sortis tout droit de l'imagination de certains animateurs

de ces structures traditionnelles et autres, planqués derrière leurs ordinateurs loin de nos vies sous les cocotiers. Il ne faut pas être un très grand clerc, grand politologue ou versé dans la lecture des boules de cristal pour savoir que dans le pays on manque énormément de repères pour se guider dans le dédale des déclarations tant du régime que des communiqués tous azimuts de l'opposition ou pour être précis de la cohorte des multiples courants et tendances qui les composent.

Dans les îles de la lune comme un peu partout en Afrique, la notion d'opposant est quelque peu élastique dans la mesure où il est difficile de mettre un contenu cohérent à l'intérieur du concept. Nous écrivons souvent que dans notre pays, le sens pratique, le pragmatisme et la recherche de

l'efficacité sont des notions abstraites. Nous nous contentons de nous enfermer dans un monde clos où tout est conditionné aux seuls rapports sociaux entre individus, familles et autres lignages. Nous avons le plus grand mal à nous projeter vers des horizons nouveaux, vers un élargissement de notre vision de l'avenir.

Chaque fois que viennent les difficultés, nous nous empressons de nous enfermer dans notre coquille, vide cela va de soi, et nous nous refusons d'appréhender les vrais problèmes. Notre jeunesse assiste chaque jour, impuissante, au bricolage de tous les aspects touchant à la bonne marche du pays. On ne peut pas passer tout notre temps à bâtir des châteaux de cartes, selon l'expression consacrée. Notre drame vient surtout du fait, que chacun de nous se

sent capable d'être au gouvernail quel que soit le temps qu'il fait. Nous le disons souvent, il suffit d'un concours de circonstances pour se retrouver au sommet.

Aujourd'hui dans un monde de plus en plus déboussolé sur tous les plans par la multitude des extrêmes tant politiques que météorologiques, le microcosme sous les cocotiers, affûté et fourbit ses arguments, les uns pour garder le pouvoir, les autres pour y accéder, sachant que personne ne sait de quoi demain sera fait. Aussi, les interactions de tous ceux nous veulent du « bien », devraient concourir à trouver des consensus sur les grands maux du pays et qui sont connus de tous, au lieu de nous rabâcher à chant du coq, le même refrain depuis plus de cinq décennies.

Mmagaza

CRISE ÉNERGÉTIQUE

" Le niveau du délestage a chuté à 9 mégawatt "

La population passe des nuits d'angoisse sans électricité. Dans la capitale comme dans les autres régions de Ngazidja de nombreuses familles vivent dans le noir. Signe que la crise énergétique s'accroît de jour en jour. Selon nos informations, les centrales thermiques ne produisent pas assez de courant pour répondre à la demande, car seulement trois moteurs sont opérationnels faute de révisions des sept autres depuis plusieurs mois. Le niveau du délestage a donc chuté à seulement 9 mégawatts au lieu des 18 mégawatts fournis en plein régime. Pourtant, ni le gouvernement, ni le comité mis en place pour le suivi des révisions ne semblent préoccupés par la gravité de la situation. Les spécialistes n'excluent pas un black-out total si rien n'est fait dans l'immédiat.

Cela fait des mois que le pays a renoué avec les délestages. Mais, ces derniers jours la situation est très préoccupante. Elle ne fait qu'empirer. Dans la capitale comme dans les autres régions de Ngazidja la population passe la nuit dans le noir. Selon nos informations, les centrales thermiques ne produisent pas assez de courant, car seulement trois moteurs sont opérationnels faute de révisions des sept autres groupes. Le niveau du délestage a donc chuté à 9 Mégawatts. Ça craint. Pourtant, ni le gouvernement ni le comité mis en place pour le suivi des révisions ne semblent se préoccuper de cette situation. Jusqu'à présent rien n'a été fait, et pas d'espoir que la situation soit rétablie avant le mois de ramadan.

« Nous avons quatre groupes qui

marchent. Deux à la centrale de Voidjou et deux à la centrale d'Itsambouni. Seulement trois qui sont opérationnels, un moteur dans la centrale d'Itsambouni a éclaté. C'est la conséquence du manque de révision des groupes thermiques. Donc, on est retombé à seulement 9 mégawatts de délestage. C'est beaucoup, c'est pour cela qu'il n'y a pas l'électricité partout surtout le soir. Nous risquons de basculer dans un black-out total, si une solution n'est pas trouvée rapidement. Quand tous les quartiers de la capitale sont éclairés le soir, cela signifie qu'on a délesté toutes les périphéries. Pareillement quand le président est quelque part dans un événement hors Moroni, on est obligé de couper le courant dans la capitale pour alimenter ce lieu », a fait savoir notre source proche de la SONELEC.

« Actuellement nous avons moins de 12 Mégawatts pour stabiliser la situation. Mais, à la base l'île de Ngazidja a besoin de 17 Mégawatts pour alimenter l'île convenablement. La période de haute saison ça va jusqu'à 18 Mégawatts. On peut dire que les responsables de la société ont négligé les révisions. Il n'y a pas eu de révision générale des groupes depuis plus d'une année. Pourtant le gouvernement est censé avoir débloqué des milliards pour l'achat des pièces de rechange. Nous n'avons jamais vu la couleur de ces pièces de rechange supposées commandées » nous confie notre interlocuteur, sous le sceau de l'anonymat.

Et lui poursuivre avec amertume : « je rappelle que l'année dernière le gouvernement a déboursé 4 milliards pour l'achat de quatre moteurs et pié-

ces de rechange pour la révision, en vain ». Il faut souligner que les centrales solaires n'alimentent que la journée. Mais, le soir elles ne peuvent fonctionner que partiellement (mini-centrales de Mitsamiouli et Fombouni). Il est à noter que le délestage impacte durement les institutions administratives et les activités économiques. Beaucoup de commerçants perdent tous les jours leurs produits carnés à cause de la rupture de la chaîne du froid. Des pertes énormes dont il faudra un jour évaluer le coût. Pareillement pour les foyers qui vident leurs réfrigérateurs des derniers stocks de produits congelés, pour éviter les risques d'intoxication alimentaire.

Nassuf Ben Amad

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

Moroni plongée dans le noir

C'est à n'en plus finir. Les problèmes de délestages du courant de la SONELEC est un long serpent de mer dont on n'aperçoit pas encore le bout de sa queue. Malgré les changements de direction, et les dizaines de milliards injectés par l'Etat ces dix dernières années, la société n'arrive toujours pas à alimenter régulièrement la capitale et ses environs. Depuis quelques jours, nous sommes repartis de nouveau dans un délestage drastique, qui touche l'ensemble des quartiers de la capitale.

En plus du noir causé par l'absence du courant électrique, c'est le silence de la population, du moins ses représentants, les organisations de la société civile (OSC) qui laissent dubitatif une partie des habitants de la capitale. Cette fois, l'origine serait un

problème technique au niveau des groupes électrogènes de la société d'électricité. C'est en tout cas ce qu'on a pu lire dans un communiqué laconique annonçant les coupures sectorielles : « La SONELEC informe son aimable clientèle qu'elle est confrontée à des problèmes techniques au niveau de ses centrales ». Une crise énergétique récurrente qui met à mal toute l'activité économique sans qu'une solution définitive ne soit trouvée.

Et la société d'indiquer que « des interventions techniques au niveau des ses parcs de production sont en cours », sans en préciser la nature, ni la durée. Conséquence, son incapacité à distribuer régulièrement le courant dans la capitale et ses environs. Pour cela, la société d'électricité a subdivisé ces zones en deux. La zone 1 qui regroupe la majeure partie des quartiers, sera alimentée de 17h30 à 14h30 avant

de se voir plonger dans un black-out le lendemain de 14h30 à 17h30. La zone 2, qui regroupe les environs directs de la capitale, la distribution se fera de 9h00 à 17h30 avant de replonger dans le noir entre 17h30 à 9h00. Un planning devenu aléatoire. Certains quartiers sont privés de courant alors qu'ils devaient être éclairés en suivant le programme. Dans le nord de la capitale, un quartier comme Sahara s'est retrouvé sans électricité de 10h00 à 21h00 et avec son lot de coupures après l'arrivée du courant ou encore le quartier Zilimadjou qui a presque subi le même sort.

Certes, il faut saluer les efforts du gouvernement pour le maillage de l'électricité sur l'ensemble de l'île (Centrales solaires de Fumbuni et Mitsamiouli), mais l'irrégularité voire l'absence d'électricité dans la capitale fait tache d'huile et cause un vrai manque à gagner pour de



Image d'illustration

nombreux professionnels privés et les administrations publiques qui ne fonctionnent que quelques heures par jour. Dans cette période de campagne pour les législatives, cette situation est complètement passée sous silence par les candidats, devant des électeurs incrédules.

Cette démobilisation générale n'augure rien de bon surtout pour une jeunesse de plus en plus déconnectée de la chose publique, pourtant prompt à faire des critiques à tout va.

Imtiyaz

QUALITÉ DES SOINS :

Tolérance zéro au CHRI de Fomboni

Le Centre hospitalier de référence insulaire (CHRI) de Fomboni a tenu sa réunion annuelle de fin d'année la semaine dernière. C'était l'occasion de pré-

senter le bilan des activités de l'année précédente et de prendre des mesures pour l'année suivante. Plusieurs points ont été abordés. Sur le plan de l'accueil et de la

ponctualité, une tolérance zéro a été annoncée pour cette année 2025.

Les médecins chefs, les majors de service, le comité d'administration, le comité de direction, le comité d'hygiène et de conditions de travail, ainsi que le comité qui régit le personnel soignant, étaient tous réunis au CHRI de Fomboni le mercredi précédent pour présenter le bilan des activités de l'année dernière. Trois volets essentiels ont été abordés, notamment celui de l'accueil. Selon le directeur Mohamed Assane, l'hôpital de référence insulaire souhaite améliorer davantage la qualité de l'accueil.

« Les spécialistes en communication nous disent qu'un homme bien accueilli en informe trois autres, alors qu'un homme mal accueilli divulgue cette information auprès de 33 personnes », soutient le directeur. Il ajoute que l'accueil est directement lié à la ponctualité. Pour Mohamed Assane, le personnel de cet établissement est régi par les normes et règles du ministère de la Fonction publique. « Nous nous sommes mis d'accord qu'à partir du 2 janvier 2025, il y aura tolérance zéro. Les horaires de travail doivent être scrupuleusement respectés, sous peine de sanctions disciplinaires », a-t-il rassuré.

Ce serait un soulagement pour les patients si la question des retards des

médecins et des paramédicaux trouvait une solution dans cet établissement de soins publics. Cette mesure semble être respectée, car ce lundi matin, une infirmière se précipitait pour prendre un taxi avant 7 heures 30 afin de se rendre au CHRI de Fomboni, demandant au chauffeur d'accélérer. « À présent, on nous exige d'être au boulot à l'heure », s'explique-t-elle. Le deuxième volet concerne des données statistiques sur les réalisations effectuées. La troisième phase a touché au côté financier, où la transparence, selon le directeur, était au rendez-vous.

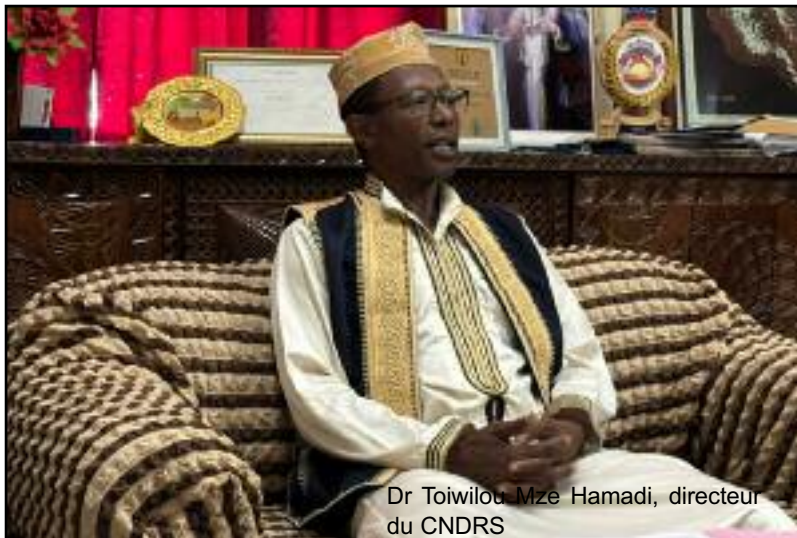
Riwad



Assemblée générale au CHR de Fomboni

PATRIMOINE :

Vers l'inscription des médinas historiques à l'UNESCO



Dr Toiwilou Mze Hamadi, directeur du CNDRS

Le directeur Général du CNDRS, Dr Toiwilou Mze Hamadi a dévoilé ce samedi 04 janvier à Moroni, les détails d'un projet visant à inscrire les Médinas des Sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet concerne les médinas de Moroni, Itsandra, Ikoni, Tsudjini, Mutsamudu et Domoni, des sites symboliques de l'histoire et des échanges culturels de l'archipel.

Les Médinas des Sultanats historiques des Comores, témoins d'un passé multi-

culturel fascinant, se préparent à soumettre leur candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une table ronde interministérielle, prévue ce mardi 7 janvier au Retadj Hotel, réunira experts, autorités et partenaires pour définir une feuille de route dédiée à leur préservation et valorisation. L'inscription officielle sera proposée à l'UNESCO lors des sessions des 30 et 31 janvier 2025. « Les médinas des Sultanats historiques ne sont pas seulement des sites historiques, mais des symboles vivants de notre identité et de notre mémoire collective », a souligné le

Directeur Général du Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS), Dr Toiwilou Mze Hamadi, rappelant l'urgence de protéger ces trésors face aux menaces de dégradation et au manque de ressources.

« Nous avons commencé par un inventaire préliminaire pour identifier les médinas éligibles et évaluer leurs attributs culturels, historiques et architecturaux », a expliqué le Directeur Général. Ce travail s'est poursuivi par des études techniques et scientifiques approfondies, combinant analyse des structures urbaines, documentation des édifices et mise en lumière des pratiques culturelles immatérielles liées aux sites. Le projet prévoit également un plan de gestion impliquant les communautés locales, les autorités publiques et des experts internationaux. « Ce plan vise à garantir la préservation de ces sites tout en les valorisant pour le développement durable », a-t-il précisé.

Le directeur Général a souligné les nombreux défis, notamment les impacts du climat et l'érosion. « Les édifices sont fortement exposés à la dégradation, et nous manquons de ressources financières et techniques. Cependant, la mobilisation

des communautés locales et des partenariats internationaux peut faire la différence ». Il a également insisté sur les opportunités qu'offre une telle inscription : « Cela renforcerait l'identité culturelle nationale, développerait un tourisme durable et faciliterait l'accès à des financements internationaux pour la conservation ». Le processus d'inscription est soutenu par plusieurs partenaires, dont l'Ambassade de France, le gouvernement d'Oman et celui d'Arabie Saoudite. Une table ronde interministérielle, prévue ce mardi 7 janvier au Retadj Hotel, permettra d'adopter une feuille de route commune.

« Nous devons travailler ensemble pour coordonner nos efforts interministériels et garantir la sauvegarde de cet héritage exceptionnel, car il s'agit de notre identité, mais aussi d'un legs pour les générations futures », a conclu le patron du CNDRS. Avec ces efforts conjoints, les Comores espèrent inscrire leurs médinas sur la carte mondiale du patrimoine culturel, tout en ouvrant un nouveau chapitre de leur préservation et valorisation.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



APPEL À CANDIDATURE : COORDINATEUR (RICE) DES ACTIVITÉS

Le projet Lumin'îles a pour finalité de favoriser une plus grande autonomie économique des femmes dans la région Océan Indien par l'amélioration de l'offre de garde d'enfants et des conditions de travail pour toutes (notamment dans le secteur de garde d'enfants mais également en entreprise). Dans ce cadre, Expertise France recherche un.e Coordinateur/trice des activités nationales aux Comores, remplissant les critères suivants :

Responsabilités et Tâches

Sous l'autorité de la cheffe de projet basée à Madagascar, le (la) coordinateur (rice) sera chargé(e) de la planification, la mise en Œuvre et le suivi (Gestion) des activités aux Comores :

- * Assurer la représentation de Lumin'îles, la liaison et le dialogue politique avec les institutions gouvernementales et tous les partenaires afin de renforcer la collaboration et de maximiser l'impact du projet (AFD, Ambassade de France, le bureau Expertise France) ;
- * Assurer une gestion efficace et une coordination des activités du projet aux Comores, ainsi qu'une planification, suivi et reporting de qualité (opérationnel et budgétaire) en ligne avec les procédures internes ;
- * Fournir une expertise et un leadership technique adéquat aux partenaires, en assurant des interventions de haute qualité et une coordination entre les partenaires afin que les plans de projet soient réalisés ;
- * Produire des documents sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques, ainsi que d'autres outils fondés sur les connaissances ;
- * Contribuer à la production de rapports narratifs et financiers de haute qualité, de plans annuels et d'autres exigences en matière de rapports internes, aux bailleurs et autres parties prenantes.

Liste non exhaustive, les missions pourront évoluer en fonction du développement du projet.

Qualifications, compétences et expériences recherchées

- * Diplôme de l'enseignement supérieur dans l'un des domaines suivants: protection sociale, garde d'enfants/care, travail social/sciences, genre, droit

du travail, ou gestion de projet.

* 7 ans d'expérience pertinente progressivement responsable au niveau national ou régional dans la fourniture de conseils techniques, la conduite de recherches, la formulation de politiques et/ou l'élaboration et la gestion de projets complexes dans les secteurs du Projet Lumin'îles (genre, protection sociale, travail décent, petite enfance, droit du travail, etc.) à Madagascar et dans la région.

* Connaissance pratique des questions thématiques actuelles concernant le genre, les droits des femmes et l'autonomisation des femmes, aux Comores et dans la région.

* Expérience avérée dans le développement de relations de travail efficaces et consensuelles avec des partenaires institutionnels, des organisations internationales, des bailleurs, des organisations de la société civile et du secteur privé.

* Maîtrise souhaitée des procédures administratives des bailleurs de fonds (avoir un excellent réseau institutionnel et avec la société civile est un atout);

* Maîtrise du français et shikomori

* Excellentes capacités d'organisation, rigueur, méthodologie, polyvalence et grande autonomie.

Conditions du contrat

Contrat de droit local à durée déterminée de **1an renouvelable**.

Le poste sera basé à Moroni ou Anjouan, avec des déplacements fréquents dans les autres îles.

Soumission des dossiers

CV, lettre de motivation en français à envoyer à rh.comores@expertisefrance.fr

Clôture de l'offre le **20 janvier à midi, heure locale**.

Le processus de sélection des candidat(e)s inclut deux entretiens et un test écrit.